

# Panorama national des générosités

## Synthèse

3<sup>e</sup> édition — Décembre 2024

La générosité des Français en 2022  
**9,2 milliards d'euros**

**Particuliers**  
**5,4 milliards d'euros**  
58%

**Entreprises**  
**3,8 milliards d'euros**  
42%



Dons déclarés  
au titre  
de l'IR et de l'IFI  
**3 641 M€**

Mécénat déclaré  
au titre  
de l'IS  
**2 650 M€**

Mécénat  
non déclaré  
**1 207 M€**

Libéralités et  
assurances vie  
**1 271 M€**

Dons dits  
« non déclarés »  
**456 M€**



**5,5 millions**  
de foyers fiscaux donateurs



**142 500**  
entreprises mécènes

# Dons déclarés des particuliers

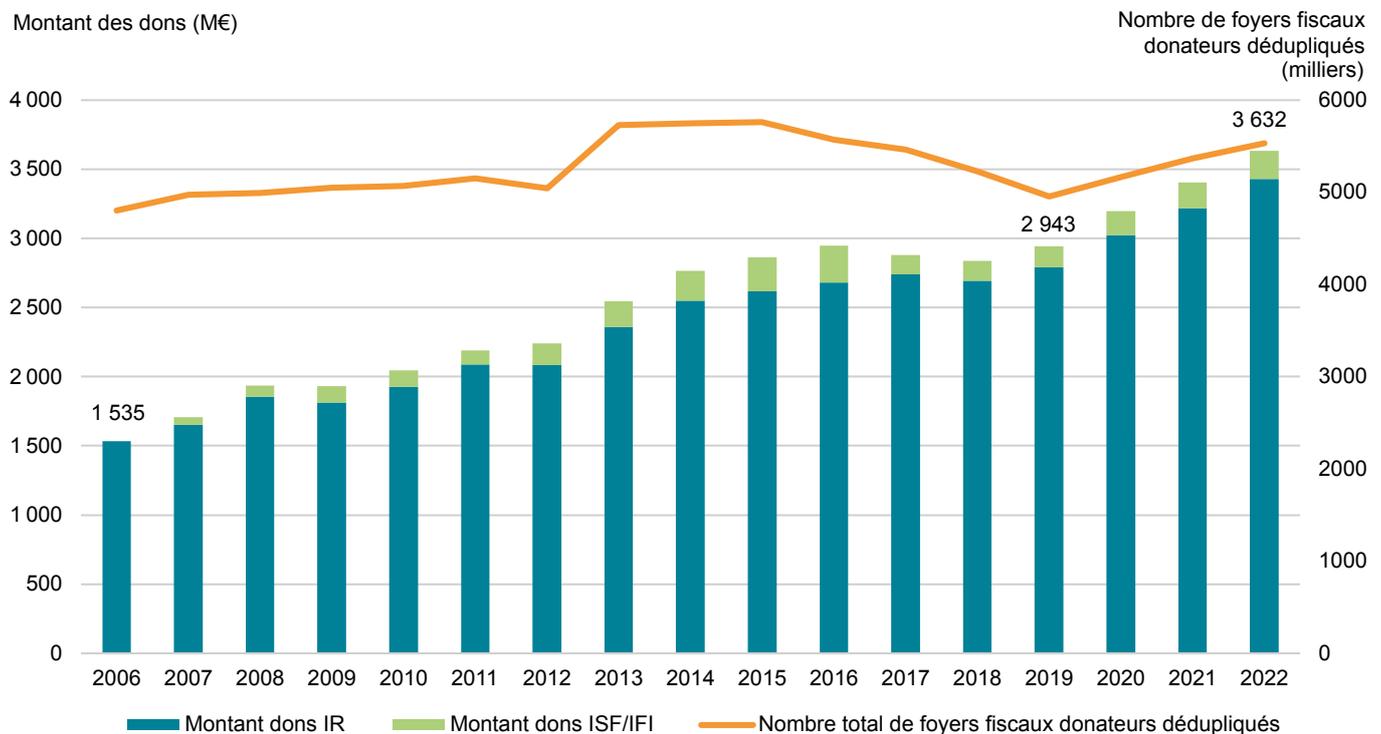
## Une croissance constante portée par 14% des foyers fiscaux français

Les dons déclarés représentent **3,632 milliards d'euros en 2022**, contre 1,535 milliards d'euros en 2006. Depuis 2006, ce montant a été multiplié par 2,3 avec 6% de croissance moyenne annuelle.

Le nombre de foyers fiscaux donateurs en 2022 est en deçà de **2015**, malgré une progression positive depuis 2019. En 2022, 5,5 millions de foyers fiscaux sont donateurs, contre 5,7 millions en 2015.

Les foyers fiscaux donateurs représentent **14% des foyers fiscaux en 2022**, retrouvant le niveau antérieur à 2018. Le don moyen annuel a été multiplié par 2 depuis 2006, passant de 320€ à 656€ en 2022.

### — Évolution globale des dons déclarés des particuliers



**Lecture :** En 2022, 5,5 millions de foyers fiscaux donateurs ont déclaré 3,632 milliards d'euros de dons au titre de l'IR et de l'IFI.

**Champ :** France et résidents étrangers, ensemble des dons et revenus. Hors dons non-salariés.

**Source :** DGFIP pour le *Panorama national des générosités*, calculs des auteurs.

### ÉCLAIRAGE « ÉTUDES CROISÉES »

#### Depuis 2020, une évolution marquée par les urgences

Entre 2019 et 2022, le montant des dons déclarés a progressé de 23%, avec une croissance moyenne annuelle de 7%, supérieure à celle constatée sur 16 ans. Cette tendance doit être mise au regard du contexte exceptionnel de ces dernières années, avec la crise sanitaire de la COVID-19 et le début de la guerre en Ukraine.

Dans le *Baromètre de la générosité 2023*<sup>(1)</sup>, on constate que les dons « urgence » dans les collectes annuelles des organisations représentent 5% du montant total des dons. Par ailleurs, une récente étude de l'Injep<sup>(2)</sup> indique que 7% des donateurs déclarent donner uniquement en situation d'urgence. Ces études mettent en évidence une incidence non négligeable des urgences, tant sur le montant que sur le nombre de donateurs, qui résulte du fort élan de générosité des Français face aux urgences.

(1) *Baromètre de la générosité 2023*, Novos pour France générosités, 2024.

(2) Dons financiers et matériels, *Analyses & synthèses*, Injep, 2024.

## FOCUS IR

### Profil des foyers fiscaux donateurs : une concentration de la générosité qui se confirme

Les foyers fiscaux les plus aisés (appartenant au dernier décile de revenus) représentent 51% des dons et leur don moyen est de 1 137 euros, contre 620 euros pour l'ensemble en 2022.

**Des donateurs toujours âgés :** les foyers fiscaux donateurs dont le déclarant principal a 60 ans et plus représentent 53% des foyers fiscaux donateurs en 2022, contre 51% en 2015.

**La croissance des dons est portée par des donateurs plus généreux et réguliers.** Le don moyen des donateurs IR a été multiplié par 2 entre 2006 et 2022. Le don moyen des donateurs réguliers est trois fois supérieur à celui des donateurs occasionnels.

**Entre 2019 et 2022, les situations d'urgence** ont mobilisé de nouveaux donateurs, particulièrement voire uniquement réceptifs à ces contextes, cependant caractérisés par un don ponctuel et volatil.

## ÉCLAIRAGE « ÉTUDES CROISÉES »

### 1% des foyers fiscaux les plus modestes sont donateurs, mais capte-t-on toute leur générosité ?

Des études démontrent que les foyers fiscaux les plus aisés déclarent plus largement leurs dons<sup>3</sup>. Une partie des foyers les plus modestes n'est sans doute pas assujettie à l'IR et ne déclare pas cette générosité.

Par ailleurs, une étude Ifop pour France générosités de 2024<sup>4</sup> révèle que les donateurs qui effectuent des dons supérieurs à 100€ ne sont que 12% à ne pas les déclarer, alors que 35% des donateurs indiquent ne jamais déclarer leurs dons.

Les plus petits dons et les dons des foyers fiscaux les plus modestes semblent échapper aujourd'hui à l'analyse des données fiscales. Une piste de réflexion importante pour la prochaine édition du *Panorama*.

## FOCUS IFI

### Progression encourageante des dons déclarés au titre de l'IFI, depuis l'arrêt de l'ISF

En 2022, 203 millions d'euros de dons ont été déclarés au titre de l'IFI, au bénéfice des fondations reconnues d'utilité publique (FRUP), des établissements de recherche ou d'enseignement supérieur et des chantiers d'insertion.

**La croissance moyenne annuelle est de 10% depuis la chute brutale de 2017<sup>5</sup>,** mais les montants restent en deçà de ceux collectés dans le cadre de l'ISF (267 millions euros de dons en 2016).

**Une hausse des dons qui est portée par la croissance du nombre de foyers fiscaux donateurs à l'IFI,** avec une moyenne de 12% par an, et **une hausse du don moyen :** 6 166 euros en 2022, contre 5 198 euros en 2016.

**Les ¾ des donateurs IFI sont également donateurs à l'IR,** comme en 2019.

## ÉCLAIRAGE « ÉTUDES CROISÉES »

### Des jeunes assujettis à l'IFI, des donateurs à conquérir ?

Le *Panorama national des générosités* constate une sur-représentation des donateurs de 70 ans et plus, qui représentent 52% des foyers fiscaux donateurs IFI et 46% des dons. A l'inverse, le *Panorama* observe que les moins de 29 ans ne déclarent pas de dons dans le cadre de l'IFI.

Cependant, une étude de la DGFIP sur l'IFI<sup>6</sup> souligne que seulement 2,5% des foyers fiscaux dont le déclarant principal a moins de 25 ans est soumis à l'IFI, alors que leur patrimoine est de 2,7 millions d'euros, contre 2,5 millions d'euros pour les 75 ans et plus. Une jeune génération qui pourrait être mobilisée sur le don IFI ?

(3) Ref Falk Landais : [www.associations.gouv.fr/IMG/pdf/les\\_incitations\\_au\\_don\\_sont\\_elles\\_efficaces.pdf](http://www.associations.gouv.fr/IMG/pdf/les_incitations_au_don_sont_elles_efficaces.pdf).

(4) Enquête en ligne menée auprès de 4 012 personnes, représentatives de la population française âgée de 15 ans et plus, parmi lesquelles 2 946 ont déclaré être donatrices pour une association ou fondation faisant appel à la générosité du public.

(5) Les personnes assujetties à l'IFI doivent déposer leur déclaration d'impôt entre mai et juin. Les données de la DGFIP sur les dons déduits de l'IFI ne sont pas rattachées à l'année du paiement de l'impôt, mais à l'année n-1.

(6) Arnal O. (2024). L'impôt sur la fortune immobilière en 2023, *DGFIP Statistiques*, 23.

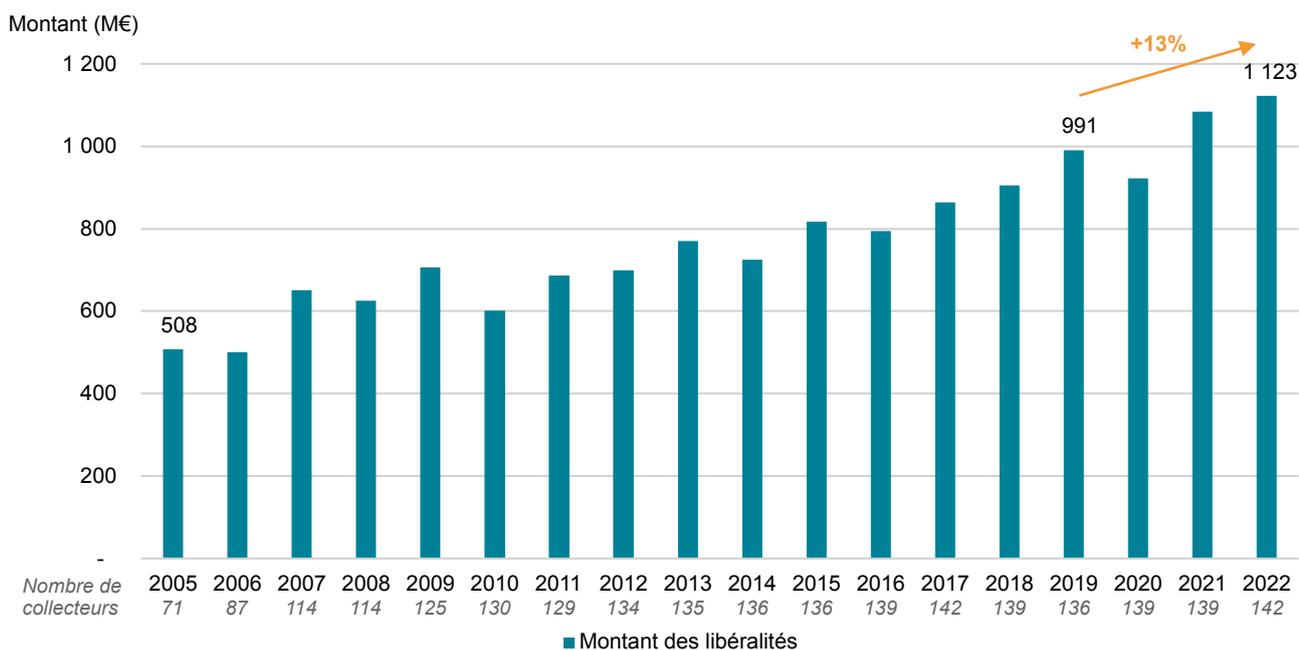
## Un pilier du développement de la collecte

Les libéralités et assurances vie représentent **1,271 milliard d'euros en 2022**, à partir d'un panel de 372 organisations. Entre 2005 et 2022, la croissance moyenne annuelle est de 5%.

En 2022, les libéralités reçues sont majoritairement constituées de legs (69%). La part des assurances vie a cependant significativement augmenté, passant de 24% en 2013 à 30% en 2022.

Le nombre d'organisations collectrices a été multiplié par 2 entre 2005 et 2022 dans le panel étudié, avec une collecte qui reste cependant concentrée autour des grands acteurs.

### Zoom sur l'évolution des libéralités et assurances vie, à partir d'un panel de 160 organisations



**Lecture :** En 2022, le montant des libéralités atteint 1,123 milliard d'euros. En 2022, 142 structures ont effectivement collecté un legs ou une assurance vie.

**Champ :** 160 associations et fondations dont le siège social est en France.

**Source :** France générosités, d'après les comptes de 160 organisations membres. Calculs des auteures.

### ÉCLAIRAGE « ÉTUDES CROISÉES »

#### Des perspectives de croissance exponentielle ?

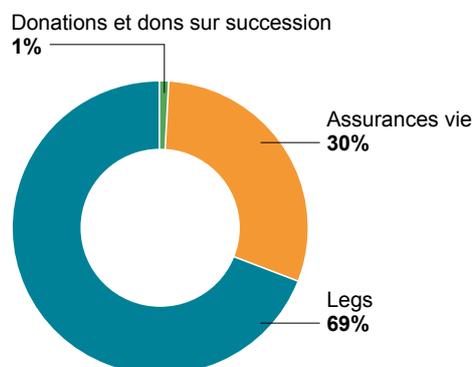
Les évolutions démographiques et patrimoniales françaises, mais aussi mondiales, laissent présager que cette dynamique de croissance des libéralités devrait se maintenir dans les années à venir.

De nombreuses études soulignent en effet l'important transfert intergénérationnel qui va s'opérer au niveau mondial, estimé à 15 000 milliards de dollars d'ici 2030<sup>7</sup>. Alors que 9% des plus de 50 ans seraient prêts à réaliser un legs au profit d'un OSBL, seulement 2% passent à l'acte<sup>8</sup>. Une générosité à mieux accompagner, en synergie avec l'ensemble des prescripteurs, notaires, assureurs, banquiers.

(7) Rapport annuel de Wealth-X, 2019.

(8) Transmission du patrimoine aux associations et fondations faisant appel à la générosité du public, l'ObSoCo pour France générosités, 2020.

### Répartition des libéralités selon leur nature, en 2022



**Lecture :** En 2022, 69% des libéralités sont des legs.

**Champ :** 72 associations et fondations dont le siège social est en France.

**Source :** Panorama des libéralités 2013-2022 de France générosités, données actualisées pour le Panorama.

# Mécénat déclaré des entreprises

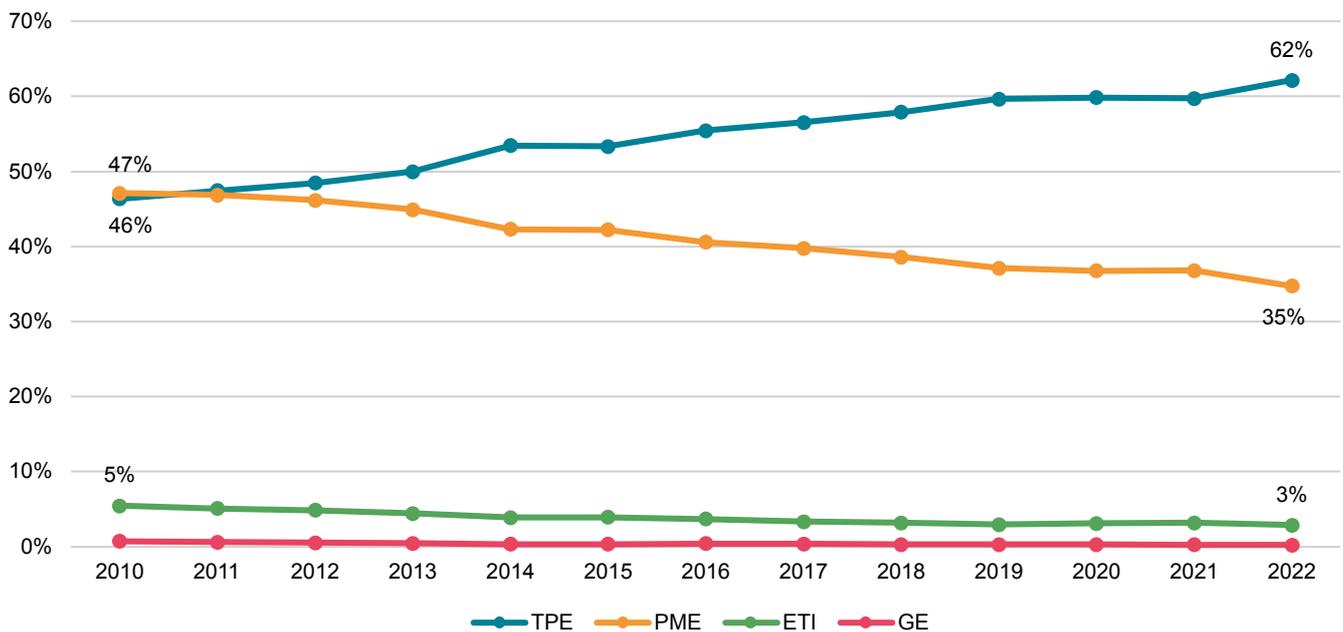
## Le boom du mécénat des TPE et PME

**Le mécénat déclaré représente 2,65 milliards d'euros en 2022,** contre 969 millions d'euros en 2010. Depuis 2010, ce montant a été multiplié par 2,7 avec 9% de croissance moyenne annuelle.

**Le nombre d'entreprises mécènes a été multiplié par 5,2 entre 2010 et 2022.** Cette progression est portée par les TPE dont la part parmi l'ensemble des entreprises mécènes est passée de 47% en 2010 à 62% en 2022.

**Les entreprises mécènes représentent 6% des entreprises françaises soumises à l'IS en 2022,** contre 2% en 2010. En 2022, 142 500 entreprises sont mécènes, contre 27 600 en 2010.

### — Répartition annuelle du nombre d'entreprises mécènes selon les catégories d'entreprises



**Lecture :** En 2022, les TPE représentent 62% des entreprises mécènes, contre 46% en 2010.

**Champ :** Ensemble des entreprises.

**Source :** Mouvements sur créances 2010 à 2022, DGFIP-DESF pour le *Panorama national des générosités*, mai 2024. Calculs des auteurs.

### ÉCLAIRAGE « ÉTUDES CROISÉES »

#### La fidélisation, un levier majeur pour le mécénat des entreprises

La note de la DGFIP, *Dons et mécénat de 2011 à 2021*, étudie largement les déterminants du mécénat et conclut qu'après avoir eu recours au mécénat, les entreprises ont toutes les chances de réitérer cette pratique. Ainsi, une entreprise ayant déclaré un don en 2020 augmente sa probabilité de donner de 30,1% l'année suivante. Une perspective d'avenir serait donc de développer la fidélisation des entreprises mécènes.

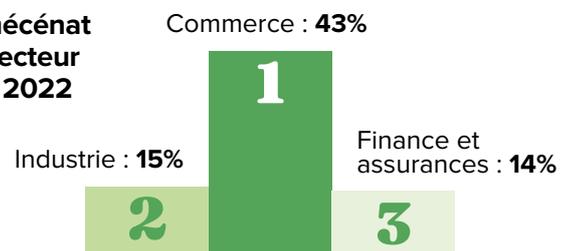
Pour ce qui est des bénéficiaires de ce mécénat déclaré, leurs fondations sont les premières destinataires (28,6%), suivies des organisations de la solidarité (18,1%) et de l'aide alimentaire (13,9%).

### — Répartition du montant du mécénat selon les catégories d'entreprises, en 2010 et 2022

	GE	ETI	PME	TPE
<b>2010</b>	63%	22%	13%	2%
<b>2022</b>	42%	24%	<b>25%</b>	<b>9%</b>

**En 2022, 34% du mécénat est porté par les TPE et PME,** contre 15% en 2010.

### — Podium du mécénat déclaré par secteur d'activité, en 2022



# Éclairages sur certains organismes bénéficiaires

Le *Panorama national des générosités* a pour champ d'étude **la générosité en direction des organismes d'intérêt général, au sens fiscal du terme, publics ou privés, français ou européens, ainsi que les partis politiques et campagnes électorales**. Au sein de ce champ, sont analysés certains organismes bénéficiaires pour lesquels les dons ouvrent droit à des déductions fiscales sous certaines conditions.



## Dons et legs aux organismes publics

### Un forte croissance des dons portée par les fonds de concours de l'État pour les urgences

En 2022, les dons et legs collectés par les organismes publics atteignent 391 millions d'euros, soit une croissance de 23% par rapport à 2021.

En 10 ans, une collecte presque multipliée par 3 et répartie entre les opérateurs des collectivités territoriales, les opérateurs de l'Etat, les collectivités et les fonds de concours de l'Etat.

Une croissance portée par l'augmentation du nombre d'opérateurs de l'Etat collecteurs (de 149 en 2012 à 257 en 2022), principalement actifs dans les secteurs de la culture et de l'éducation.

Mais aussi, une progression des dons au bénéfice des communes, qui cumulent plus de 80% des montants collectés par les collectivités territoriales.

Depuis 2018, une croissance portée par les fonds de concours de l'Etat dédiés aux urgences, principalement l'incendie de Notre-Dame, mais aussi la guerre en Ukraine, les catastrophes naturelles comme l'ouragan IRMA...

Source : Dons et legs aux organismes publics, données DGFIP-2FCE-2B.



## Dons aux partis politiques et campagnes électorales

### Une générosité fluctuante en prise avec l'actualité

Entre 2004 et 2022, les dons aux partis politiques et aux campagnes électorales ont augmenté de 27%, avec de fortes variations corrélées aux périodes électorales.

Les élections présidentielles et législatives de 2012 et 2017 ont entraîné un pic de collecte, avec 112 millions d'euros en 2012, et 106 millions d'euros en 2017. Une tendance à la baisse lors des élections de 2022 (98 millions d'euros).

Les dons et versements évoluent selon leur nature et sont fortement liés aux dynamiques du paysage politique, avec une tendance globale à la diminution des cotisations des adhérents et des contributions des élus, d'une part, et l'augmentation des dons de personne physique, d'autre part.

En 2022, les deux premiers partis collecteurs sont le PCF (16 millions d'euros) et Reconquête (11 millions d'euros).

Source : Données comptables des partis et groupements politiques issues des comptes d'ensemble déposés à la CNCCFP.



## Dons aux organismes d'aide aux personnes en difficulté

### Une solidarité forte pour faire face aux difficultés de nombreux Français

En 2022, 711 millions d'euros de dons aux organismes d'aide aux personnes en difficulté, soit 20% du montant total des dons déclarés.

Une progression de 61% entre 2019 et 2022, dans un contexte difficile où le nombre de personnes accompagnées par les organismes d'aide aux personnes en difficulté augmente fortement.

Un don moyen qui augmente également de 33% entre 2019 et 2022, soutenu par un plafond d'exonération des dons réévalué à 1 000 euros depuis 2020.

Source : Dons déclarés des particuliers aux organismes d'aide aux personnes en difficulté (case 7UD), données DGFIP.



## Dons aux organismes culturels catholiques et protestants

### Une générosité qui résiste mais qui interroge à l'avenir

En 2022, les dons à l'Eglise catholique représentent 600 millions d'euros, auxquels s'ajoutent 140 millions d'euros de donations et legs.

Une forte chute du nombre de foyers donateurs au Denier de l'Eglise catholique : - 39% de 2011 à 2022.

Mais une générosité en croissance, portée par des donateurs fidèles, de plus en plus généreux et âgés : 43% des foyers donateurs ont 70 ans et plus.

En 2022, les dons sont en légère baisse pour les Eglises protestantes : 23,5 millions d'euros, contre 24,7 en 2019.

Sources : Chiffres de la Conférence des évêques de France et de l'Eglise protestante unie de France. Données DGFIP sur les dons déclarés des particuliers.



## Dons aux organismes de soutien à la presse

### Une pratique en pleine expansion

À noter : Le *Panorama* analyse uniquement les dons aux associations qui œuvrent pour le pluralisme de la presse (*Presse et Pluralisme* et *J'aime l'info*) et non l'ensemble des dons directement effectués auprès d'entreprises de presse ou par le biais de fonds de dotation créés à cet effet (possibilité ouverte par la loi du 17 avril 2015). Les dons aux entreprises de presse sont eux aussi en large développement, compte tenu de l'évolution des modèles de financement de la presse.

Progression des dons collectés par *Presse et Pluralisme* et *J'aime l'info*, avec 7,2 millions d'euros en 2022 contre 2,2 millions d'euros en 2011.

Avec également une croissance du nombre d'organismes de presse bénéficiaires de ces deux associations de soutien à la presse : 36 en 2011 à 113 en 2020.

Source : Comptes annuels de *Presse et Pluralisme* et *J'aime l'info*.



## Dons aux organismes européens

### Une croissance portée par une augmentation du nombre de donateurs

En 2022, les dons aux organismes européens représentent 95 millions d'euros, pour 37 organismes collecteurs agréés par la DGFIP.

Forte progression du nombre de foyers fiscaux donateurs (de 9 000 en 2011 à 240 000 en 2022), avec une croissance moyenne annuelle de 35%.

Un don moyen annuel relativement stable, de 399€ en 2011 et de 396€ en 2022.

Source : Dons déclarés des particuliers aux organismes européens (cases 7VA, 7UG, 7VC), données DGFIP.



## Éditorial

**Dans un contexte national et international marqué par les crises, les conflits et les incertitudes par rapport à l'avenir, les Français restent résolument généreux et solidaires.**  
C'est ce que confirme cette 3<sup>e</sup> édition du *Panorama national des générosités* : en 2022, la générosité des Français représente 9,2 milliards d'euros, en hausse de 8% par rapport au dernier *Panorama*.

Malgré l'inflation et les difficultés sociales et économiques, la générosité des Français, particuliers et entreprises, est donc toujours au rendez-vous des enjeux de notre monde, à l'image de ces trois dernières années marquées, entre autres, par la guerre en Ukraine et plusieurs catastrophes climatiques majeures.

Ce *Panorama* souligne également la volonté croissante des entreprises de s'engager dans des démarches structurées de mécénat. Des entreprises mécènes dont le nombre a été multiplié par 5,2 depuis 2010, porté notamment par l'engagement des TPE qui représentent, en 2022, 62% des 142 500 entreprises mécènes.

Si cette générosité, qui ne faiblit pas, est source d'espoir, le *Panorama* met également en lumière les défis auxquels nous devons faire face collectivement pour renouveler les générations de donateurs et revoir leurs modalités d'engagement. C'est tout le sens de l'action de France générosités, au service de ses membres pour les accompagner dans leur développement et celle de la Fondation de France pour développer la philanthropie dans notre pays.

Nous remercions chaleureusement les auteures de cette édition, son comité scientifique et tous les partenaires de l'étude. Nous souhaitons que cette 3<sup>e</sup> édition du *Panorama national des générosités* nourrisse une compréhension fine et croisée des enjeux de la générosité entre acteurs du secteur non-lucratif, décideurs publics et chercheurs français pour ensemble, construire la générosité de demain au service de l'intérêt général.

**Axelle Davezac,**  
Directrice générale  
de la Fondation de France

**Philippe Pailliant,**  
Président  
de France générosités



Le *Panorama national des générosités* a pour objet d'évaluer l'importance et les évolutions de la générosité en France. Cette synthèse livre quelques chiffres clés issus du rapport complet de l'étude. **Pour télécharger le rapport complet : [francegenerosites.org](https://francegenerosites.org)**

**La 3<sup>e</sup> édition du *Panorama national des générosités* a été réalisée par France générosités, en collaboration avec l'Observatoire Philanthropie & Société de la Fondation de France.**

En tant que syndicat professionnel des organisations qui font appel à la générosité, France générosités accompagne et soutient ses membres dans leurs stratégies de développement et défend les droits et intérêts du secteur de la générosité auprès des pouvoirs publics. France générosités développe également les connaissances sur les évolutions du don en France à travers la production d'études sur la collecte et les comportements des donateurs.

L'Observatoire Philanthropie & Société de la Fondation de France contribue au développement de la connaissance sur le secteur philanthropique et les grands enjeux sociaux, sociétaux, et environnementaux. Ensemble, nous contribuons au développement de la connaissance sur les générosités en France.

### Champs et sources des données

Le *Panorama* prend en compte les différentes formes de dons en numéraire, ou en nature lorsqu'ils sont valorisés, déduits ou non des impôts ; ainsi que les legs, assurances vie et donations.

L'étude s'appuie principalement sur trois types de sources de données :

- > Les données sur les déclarations fiscales des particuliers, provenant de la 6<sup>e</sup> émission de l'extraction transmise par la DGFIP.
- > Les données sur les déclarations fiscales des entreprises, extraites et transmises en mai 2024 par la DGFIP.
- > Des données des organismes bénéficiant de la générosité, issues de leurs comptes annuels accessibles au *Journal Officiel* et de la comptabilité publique.

**Directrice de la publication :** Laurence Lepetit • **Auteurs :** Lucy Pfliger, avec l'appui de Clara de Parades • **Secrétaire de rédaction :** Nadège Rodrigues  
**Conception graphique :** La mécanique du sens • Imprimé sur papier certifié PEFC • © France générosités décembre 2024 – [www.francegenerosites.org](https://www.francegenerosites.org)

En partenariat avec